

Déclaration liminaire de l'Union syndicale Solidaires

CSE du 20 juin 2022

A l'occasion de ce CSE spécial, l'Union syndicale Solidaires et les fédérations de l'Éducation qui la composent déplorent l'absence d'annonces visant à améliorer les conditions de travail des personnels. Pourtant, il est urgent d'attribuer des moyens matériels et humains à hauteur des besoins et des enjeux sociaux. Alors que la prochaine rentrée voit la nécessité d'une mise en place d'un plan d'urgence et la création massive de postes pour l'éducation dans un contexte qui a rendu plus compliquée la progression des apprentissages, le ministère poursuit une politique de régression avec les suppressions de postes.

Les annonces du Grenelle ont confirmé le mépris du ministère de l'Éducation nationale envers les enseignant.es. Les dernières annonces qui concernent les salaires des personnels sont en-decà des baisses de salaire subies par les personnels qui accusent difficilement l'inflation. Entre 2005 et 2019, les salaires des enseignant-es ont augmenté en moyenne de 11 % dans les pays de l'OCDE, au contraire, en France, sur la même période, ils ont baissé de 2 à 6 %, et de 7 % à 10 % depuis 2000. Les bas salaires expliquent en partie le manque d'attractivité des métiers exercés au sein de l'Éducation nationale : enseignant es, CPE, AED, AESH, infirmier-es, Assistant-es de Service Social, PsyEN et personnels administratifs. Il est urgent d'augmenter les salaires et de reconnaître l'expertise professionnelle de tous les personnels. Le Grenelle a délaissé les AESH, les personnes en contrats précaires dans les établissements scolaires publics et privés sous contrat. La nouvelle grille salariale nationale pour les AESH n'a pas permis une réelle hausse des salaires de ces actrices et acteurs essentiels du monde de l'Éducation et de l'inclusion scolaire. Pire encore, les premiers échelons ont été vite rattrapés par l'augmentation du SMIC, sans que le reste de la grille ne soit réhaussé, ainsi le passage d'un échelon à l'autre ne représente pas de véritables augmentations salariales et maintient les personnels dans la précarité. Quand le ministère leur garantira-t-il la possibilité de contrats à temps complets sur des missions d'accompagnement pédagogique des élèves sur temps scolaire pour qu'ils et elles puissent vivre dignement de leur travail?

L'Union syndicale Solidaires et les fédérations de l'Éducation qui la composent restent mobilisées autour des légitimes revendications salariales des enseignant-es. Alors que les pertes dues à l'inflation se cumulent et s'amplifient et que les bas revenus sont particulièrement pénalisés, nous exigeons une augmentation du point d'indice gelé depuis plus de 10 ans, l'attribution d'un nombre de points d'indice uniforme pour tou-tes, l'ouverture immédiate de négociations sur les grilles de rémunérations. Il y a urgence pour une réelle augmentation des salaires et des pensions. Un rapport du Sénat a très clairement pointé la perte de rémunération des enseignant-es, pertes salariales pouvant dépasser 25% sur ces 20 dernières années!

La situation dans l'Éducation Nationale et dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche est alarmante. La réforme du bac et Parcoursup ont aggravé les inégalités sociales entre les élèves, cela a des conséquences sur l'accès des jeunes au monde du travail.

Dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche, l'Union syndicale Solidaires a alerté, via Solidaires étudiant-es, sur les conséquences de la pandémie et de la politique de libéralisation de l'enseignement supérieur. Tou-tes les étudiant-es n'ont pas accès à un appartement, une alimentation équilibrée, etc. Face à la précarité étudiante (qu'il a aggravé), le président a annoncé dans ses interventions publiques préférer augmenter les frais d'inscription pour exclure les plus pauvres.

Le projet libéral et capitaliste poursuivi par le gouvernement vise à transférer le coût des études sur les étudiant-es et à exclure les classes populaires de l'enseignement supérieur. La sélection, mise en place par l'arrêté licence de 2018, et l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiant-es étranger-es extra-européen-nes en 2019 et la LPR en 2020 allaient dans ce sens, celui suivi par les gouvernements successifs depuis 35 ans. Aujourd'hui, après la sélection de Parcoursup, c'est la sélection par l'argent qu'opère le gouvernement. En alignant l'Université sur les grandes écoles, l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur est révolue : le gouvernement souhaite en faire des établissements dits d'excellence selon le Classement de Shanghai.

Enfin, le projet politique porté par le gouvernement s'oriente aussi vers une ingérence du privé de plus en plus forte dans les formations publiques, avec notamment la volonté de créer des universités plus "professionnalisantes" qui devraient "garantir l'orientation des jeunes vers l'emploi", tout en confiant au privé les financements de la recherche. Or,

les entreprises n'auront pas envie de financer des recherches ne leur apportant pas de profit. Le service public de l'Enseignement Supérieur n'a pas à devenir une antichambre de formation pour les entreprises, mais doit rester un vecteur de transmission de savoir et de formation, notamment critique, même quand ce dernier n'est pas utile ou rentable aux yeux du capitalisme libéral!

L'Union syndicale Solidaires exige que de véritables mesures soient prises pour lutter contre les inégalités dans le service public d'éducation et dans l'enseignement supérieur afin de construire la société de demain, une société plus juste socialement et plus écologique, cela passe nécessairement par l'abrogation des réformes Blanquer, par des créations de postes massives et par une hausse des salaires, à commencer par ceux des plus précaires.